



i **F** **O** **R** *e*

Conférence

Culture et développement durable

Paris – 12/06/2008

Institut de formation de l'environnement

6 rue Général Camou – 75007 PARIS – 01 42 19 25 92

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

Culture et développement durable

Sommaire

Introduction	3
Bruno GASTAL Directeur de l'IFORE Bernard BACHMAN Directeur-adjoint du MuCEM	
Eloge de la diversité culturelle	6
Table ronde	
Débat avec la salle	21
Quel lien entre patrimoine et développement durable ?	26
Table ronde	

Introduction

Bruno GASTAL
Directeur de l'IFORE

Bernard BACHMAN
Directeur-adjoint du MuCEM

Bruno GASTAL

Bonjour à tous, je suis Bruno Gastal, directeur de l'Institut de Formation de l'Environnement. Vous ne connaissez probablement pas beaucoup cet Institut ; je vais donc vous en dire deux mots.

Nous nous trouvons aujourd'hui réunis dans ce musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, que nous avons l'habitude de d'appeler « Musée des ATP ». Ce musée est actuellement en pleine mutation et je passerai donc la parole à Monsieur Bachman, directeur-adjoint du musée, qui nous expliquera plus en détail cette évolution.

L'Institut de Formation de l'Environnement est un service du Ministère de l'Energie, de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Ce ministère regroupe l'ancien Ministère de l'Ecologie, l'ancien Ministère en charge de l'Equipeement et une partie du Ministère de l'Industrie. L'IFORE existe depuis 2002 et vise à faire en sorte, par le biais de la formation, que les politiques publiques s'imprègnent le plus possible des valeurs et des outils du développement durable, qui constitue une de ses activités majeures. C'est à ce titre que nous organisons aujourd'hui cette réunion sur le thème de la culture et du développement durable. Frédéric Denhez l'anamera et vous expliquera comment elle a été conçue, quels en seront les intervenants et comment elle se déroulera.

Pourquoi l'IFORE a-t-il souhaité organiser une journée sur ce thème de la culture et du développement durable ? Le développement durable est un concept horizontal, transversal et nous devons en explorer les différents champs. La culture nous apparaît comme un vecteur naturel du développement durable, même si en théorie elle ne fait pas partie des trois piliers que sont l'économie, le social et le développement. Lors de l'adoption de la stratégie nationale du développement durable en 2003, je me souviens que le Premier Ministre de l'époque, Jean-Pierre Raffarin, avait déclaré : « *si ça n'avait tenu qu'à moi, j'aurais ajouté un quatrième pilier qui aurait été la culture* ». Si le développement durable consiste à nous mettre en capacité de penser, de prévoir sur le long terme et de laisser aux générations qui viendront après nous une planète et des conditions de vie au moins aussi bonne que celles qui sont les nôtres, à l'évidence me semble-t-il, la culture est un vecteur du développement durable.

Monsieur Bachmann, si vous le voulez bien, puisque vous êtes notre hôte et compte tenu notamment de cette phase d'évolution dans laquelle se trouve l'ex-musée des ATP, j'aimerais que vous expliquiez à nos auditeurs où nous sommes et ce que vous allez devenir.

Bernard BACHMAN

Je vous remercie et je vous souhaite la bienvenue au musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, ex-musée des ATP. Pour beaucoup, ce musée demeure le musée des ATP.

Vous me demandez où nous sommes. Je répondrai que ce musée est d'abord un lieu de culture et de développement durable, dans la mesure où des valeurs telles que la transmission, le respect et l'étude des diversités culturelles constituent les valeurs fondamentales de nos métiers, que ce soit sur le plan de la discipline – l'ethnologie – ou plus spécifiquement dans un musée comme celui-ci. Vous visiterez plus tard dans l'après-midi la galerie culturelle du musée, qui constitue l'unique lieu qui reste en place aujourd'hui, le seul lieu visitable, le « musée dans le musée » : cette visite vous présentera des unités écologiques, des lieux de mémoire, de préservation, de transmission et de prise de conscience d'un monde qui apparaît aujourd'hui difficile d'accès pour beaucoup. Cette difficulté de compréhension se retrouve également au niveau des séquences opératoires de l'artisanat, des imaginaires d'hommes et de femmes que nous avons perdus de vue dans une société plus rapide, plus moderne et peut-être plus médiatisée également.

Notre musée connaît actuellement une véritable métamorphose. Je ne vais pas vous présenter un historique de 1936 à nos jours mais simplement vous situer le moment dans lequel nous sommes aujourd'hui. Nous nous trouvons dans un moment de mutation, de transformation et de transfert de l'ensemble des collections à Marseille, pour une ouverture programmée à la fin de l'année 2012. Nos collections représentent un million d'objets, ce qui est considérable. Je pars d'ailleurs à l'instant à Marseille, et je regrette de ne pouvoir rester avec vous car j'aurais voulu écouter les débats, dont les thèmes me semblent passionnants. Notre musée s'oriente vers un autre lieu et une autre vision de sa problématique, dans la mesure où notre champ s'est élargi du domaine français au domaine européen et méditerranéen. Cela représente une évolution considérable. Je crois qu'il en sera question, plus en détail, cet après-midi.

Une nouvelle fois, je vous souhaite la bienvenue dans un lieu qui s'honore de vous recevoir. Les thèmes que vous allez aborder et vos réflexions tout au long de la journée seront également les nôtres. Je souhaite que nous puissions continuer à partager ces visions, ces explorations dans les mois et les années à venir. Je crois, sans jeu de mots, que la culture et le développement durable représentent une alliance qui doit être également durable : c'est ce que nous souhaitons.

Bonne journée et bon travail à tous.

Frédéric DENHEZ

Bonjour à tous.

Je remercie le MuCEM de nous accueillir. C'est un des rares musées en France où la culture populaire est érigée en culture et où elle n'est pas considérée comme quelque chose de vulgaire.

Les termes de « culture » et « développement durable » semblent antinomiques. Pourquoi les associer ? Le développement durable regroupe beaucoup de choses. Depuis trois ans, dans les diverses conférences et animations auxquelles je participe en tant que journaliste et écrivain, la question culturelle revient systématiquement. Sans elle, il n'est pas possible de comprendre pourquoi la France a pris tant de temps à appréhender les problèmes d'environnement. Il existe un

problème culturel de base en France. Nous possédons une culture scientifique très faible, par rapport aux Anglo-Saxons par exemple. Il en est de même de la culture naturaliste : la nature ne fait pas partie de notre patrimoine. Nous lui accordons moins d'importance qu'à une église romane : lorsqu'il s'agit de construire une départementale, on préférera drainer une zone humide plutôt que de déplacer pierre par pierre une église. La science ne fait pas partie de notre culture, qui se résume très souvent aux arts et aux lettres et qu'on qualifie peut-être hâtivement d'élitiste. Nous possédons également une culture d'ingénieurs : ces derniers constituent la grande majorité des décideurs de notre pays, contrairement à d'autres pays dans lesquels les décideurs sont des universitaires. Cela a des conséquences importantes dans l'appréhension des problèmes d'environnement. Ces problématiques nécessitent en effet de voir large dans l'espace et de se projeter dans le long terme. Par ailleurs, nous sommes un pays de paysans : notre richesse vient de la terre et le paysan cultive la nature. L'aspect naturel a disparu. La France est également un pays judéo-chrétien : la nature doit se plier au bras de l'homme. Ces nombreux éléments constituent des handicaps qui sont néanmoins en train de se résorber.

Pourquoi la culture est-elle aussi importante ? Je me rends compte du caractère fondamental de la culture auprès de tous les interlocuteurs auxquels je fais face dans le cadre de ces conférences et ces animations. Récemment, lors d'une table ronde organisée par des viticulteurs du Vaucluse qui s'inquiétaient de voir augmenter le degré d'alcool de leur vin, ces derniers se sont rendu compte de l'impact du dérèglement climatique sur leur culture et les évolutions dont ils ont été les témoins leur permettent d'être d'accord avec la nécessité d'adapter leur pratique culturale. Ainsi, associer culture et développement durable est nécessaire dans la mesure où se pencher sur la culture populaire, sur la mémoire collective et sur les pratiques anciennes dans l'agriculture, le bâtiment ou encore l'architecture peut éventuellement nous permettre de trouver des solutions pour l'avenir. Pour certains, les solutions envisagées actuellement pour adapter la France au dérèglement climatique, aussi bien dans le domaine de l'aménagement du territoire que dans celui de l'isolation des maisons, ont peut-être déjà été mises en place dans les années 30 ou 40. Deux générations ont suffi pour oublier les bonnes pratiques.

C'est de tout cela dont nous allons parler ce matin, d'abord avec Claudine Brelet, anthropologue à l'UNESCO, Yvette Masson, qui s'occupe précisément d'architecture et de développement durable au Ministère de la Culture, et Philippe Démeron, est adjoint à la sous-directrice des sites et paysages du Ministère de l'Ecologie.

Eloge de la diversité culturelle

Table ronde

Participent à cette table ronde :

Claudine BRELET, anthropologue, UNESCO

Yvette MASSON, direction de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la Culture

Philippe DEMERON, adjoint à la sous-directrice des Sites et Paysages, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire

Les échanges sont animés par Frédéric DENHEZ, journaliste scientifique.

Frédéric DENHEZ

Claudine Brelet, vous connaissez l'ensemble des organismes internationaux.

Claudine BRELET

Tout de même pas ! Il existe une quarantaine d'agences et de programmes spécialisés des Nations Unies. J'ai eu la chance de travailler pendant dix ans à l'OMS, notamment en tant que porte-parole auprès du secrétariat général de l'ONU et au sein de son bureau en Europe. Je m'occupais principalement de technologies appropriées et de leur promotion. En tant que jeune ethnologue, j'ai travaillé sur mes premiers terrains en Bulgarie où j'ai appris ce qu'était l'anthropologie appliquée au développement. A l'OMS, j'étais chargée de la promotion des soins de santé primaire. J'ai par la suite été rédactrice en chef de la revue *Coévolution* puis enseignante à Sciences Po. J'ai dirigé au Nigeria le service de l'information de l'Institut international d'agriculture tropicale, qui dépendait de la Banque mondiale et du PNUD. J'ai atterri entre-temps à l'UNESCO, où je travaille notamment à un projet de sauvetage du fleuve Niger.

Dans les organisations internationales, culture et développement ne sont pas considérés comme antinomiques. La France n'a pas pu franchir ce seuil paradigmatique : elle demeure une culture très classique.

Frédéric DENHEZ

Je souhaiterais que nos deux autres invités se présentent.

Yvette MASSON

Je suis inspectrice de la création. Il peut vous paraître curieux que le Ministère de la Culture s'occupe de ce thème. Je suis chargée de mission auprès du directeur de l'architecture et par ailleurs chargée de mission auprès du haut fonctionnaire au développement durable qui existe dans chaque ministère. Toute la culture est concernée par le développement durable, car c'est un concept élastique et large. Dans notre direction, nous nous occupons à la fois du bâti existant, du bâti

protégé et du bâti futur, c'est-à-dire de la création architecturale. A ce titre, les zones rurales et urbaines nous concernent. Nous avons également une approche paysagère. L'environnement urbain bâti paysagé est un élément important de la question du développement durable.

Frédéric DENHEZ

Philippe Démeron, vous vous occupez en particulier des propositions d'inscription à la liste du patrimoine mondial.

Philippe DEMERON

Effectivement. Le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable est, avec le Ministère de la Culture, un des deux ministères techniques chargé de préparer les dossiers de candidature au patrimoine mondial. Notre champ d'intervention plus spécifique est celui du paysage culturel : la culture du paysage fait de plus en plus partie du champ des réflexions et tout particulièrement de celui du Ministère de l'Ecologie. Le paysage correspond au territoire que l'on perçoit, ce qui est subjectif et renvoie à l'homme et à une démarche culturelle. Nous intervenons également dans le domaine de la nature qui, selon l'UNESCO, concerne les sciences de la terre, les processus biologiques et écologiques, l'habitat, etc. Il est intéressant de voir que nous entrons dans une démarche scientifique. Je crois que l'ensemble de nos réflexions correspond à une démarche culturelle.

Frédéric DENHEZ

Nous avons tendance effectivement à oublier que le paysage est également le produit d'une action humaine : l'approche écosystémique a eu tendance à oublier l'homme.

Claudine BRELET

Dans les années 80, nous avons développé la dimension culturelle de la santé. A l'époque, les Néerlandais ont essayé de fusionner le Ministère de la Culture et celui de la Santé. Cette démarche a aidé beaucoup de personnes à comprendre que la culture est une manière de vivre, un paradigme. Le paysage dépend du modèle que nous avons. Les ministères sont reliés par une certaine manière de voir la vie et d'appréhender l'être humain. A l'UNESCO, nous utilisons le terme de « cosmovision » : cela correspond à une nouvelle ère.

Frédéric DENHEZ

Faites-nous l'éloge de la diversité culturelle.

Claudine BRELET

L'ONU est un projet de civilisation fondé sur l'anthropologie ainsi qu'un vecteur du nouveau paradigme, de cette nouvelle vision du monde qu'a apportée l'anthropologie culturelle en

soulignant, surtout pendant la Seconde Guerre mondiale face au nazisme, l'unité biologique et psychique de l'espèce humaine et l'universalité des besoins essentiels. Ce nouveau paradigme scientifique a pris corps aux Etats-Unis où se s'étaient réfugiés les scientifiques et les chercheurs européens.

Frédéric DENHEZ

Comment se fait-il que les Etats-Unis, pays travaillé par un courant eugéniste et fondé sur le racisme, a-t-il pu faire venir autant d'anthropologues dont le discours remettait finalement en cause les fondements de la société américaine ?

Claudine BRELET

Il y a une tradition aux Etats-Unis qui est celle des droits de l'Homme. Lorsque Churchill a traversé l'Atlantique pour rencontrer Roosevelt, Malinowski, dont la théorie scientifique de la culture visait à réduire l'écart entre les sciences dites dures et les sciences sociales, lui avait certainement conseillé de partir avec un brouillon de charte. Il estimait en effet que, sans charte, aucune société ne pouvait se retrouver autour de valeurs communes.

A l'époque, le paradigme mécaniste dominait, même si des théories tout à fait nouvelles existaient. La naissance du nouveau paradigme est intervenue en 1905 avec la théorie de la relativité. Mais c'est avec la Seconde Guerre mondiale que le nouveau paradigme scientifique a trouvé ses applications, notamment par la bombe atomique. Il est intéressant de noter que la création des Nations Unies comporte une dimension symbolique extrêmement importante, dans la mesure où elle encadre la création de la bombe atomique et donc d'une nouvelle civilisation. Ce nouveau paradigme est un univers constitué de phénomènes en interaction constante : il est illustré notamment par les théories de Becquerel, Bernard, Cantor, Korzybski, etc.

Frédéric DENHEZ

Quel est l'élément commun à toutes ces personnes ?

Claudine BRELET

Il s'agit de l'interdépendance des systèmes, quels qu'ils soient. Il faudra attendre que Norbert Wiener vérifie le principe de rétroaction ou d'interaction mathématiquement pour que tout cela devienne une vision uniciste de la vie.

Frédéric DENHEZ

L'homme ne constitue donc pas une espèce à part mais fait partie de son environnement. Sa complexité est semblable à celle des écosystèmes et du cosmos.

Claudine BRELET

Elle est semblable à celle de tout être vivant.

Philippe DEMERON

On constate que les cartes de la biodiversité et celles de la diversité linguistique se recouvrent fréquemment.

Frédéric DENHEZ

Des écologues ont montré que la conservation de la nature doit se baser sur la juxtaposition des cartes linguistiques, ethniques, culturelles et naturelles. La biodiversité est intimement liée à une appropriation mentale de la nature.

Claudine BRELET

On retrouve ici les erreurs que nous avons commises au XVII^{ème} siècle. La promotion du paradigme mécaniste par Descartes coïncide avec la période de la colonisation et la réduction en esclavage de populations que les Français nomment les « peuples naturels ». Il s'agit donc d'une justification implicite de l'instrumentalisation de populations qui ne font pas partie du paradigme. La nature est perçue comme un vaste entrepôt de marchandises : les populations qui y vivent ne possèdent pas le statut d'être humain.

Le français est d'ailleurs l'unique langue dans laquelle on évoque le peuple naturel. Ce problème linguistique révèle une manière de penser du XVII^{ème} siècle. A cette époque, une scission entre la culture anglophone et francophone se produit avec Richelieu et la création de l'Académie française : en France, un contrôle étatique est exercé sur la science et la création. En revanche, en Angleterre, les artistes et scientifiques bénéficient d'une liberté totale.

Le nouveau paradigme introduit une vision de l'être humain différente de celle de « l'homme-machine ». Marcel Mauss évoque ce nouveau paradigme en parlant de « l'homme total », résultant d'interactions entre ses conditions physiques et biologiques, son environnement naturel, sa symbolique, etc. Cela mène à une redéfinition officielle de l'être humain. L'OMS, dans le préambule de sa Constitution de 1948, donne une définition universelle de la santé humaine qui revient à définir l'homme total : « *la santé n'est pas la simple absence de maladie ou d'infirmité mais un état complet de bien-être physique, mental et social* ». La même année, la Déclaration universelle des droits humains représente une forme de reconnaissance de la culture et de la force socioculturelle des visions du monde de chaque société.

Frédéric DENHEZ

On est loin en France de cette vision de la santé.

Claudine BRELET

En 1987, le rapport Brundtland sur l'état de l'environnement de la planète donne la définition universelle du développement durable. Il signale par ailleurs « *qu'il n'existe pas de séparation entre l'organisme humain et son environnement* ». Cela représente une révolution : l'homme n'est plus maître et possesseur de la nature ; il doit devenir son humble partenaire. Ce partenariat a toujours existé, sauf dans la civilisation mécaniste.

La culture peut se résumer à la main humaine qui nous différencie des autres espèces vivantes et qui constitue le symbole de la pensée en action. Le sociologue Taylor donne cette définition de la culture : « *la culture est un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes ainsi que toutes les dispositions et habitudes acquises par l'être humain en tant que membre d'une société* ». La culture constitue une manière de concevoir la vie et l'être humain, l'homme et sa place dans la nature ainsi que les grandes étapes de la vie humaine.

Frédéric DENHEZ

Est-ce une vision du monde ou une façon de vivre ?

Claudine BRELET

Il s'agit d'une vision du monde qui entraîne une manière de vivre, et réciproquement. Cette manière de vivre dépend des conditions environnementales, qui entraînent des visions du monde différentes, même si les besoins essentiels demeurent les mêmes : le besoin de protection entraîne l'habitat, qui sera différent selon les régions et les climats.

Frédéric DENHEZ

Finalement, la culture représente la niche écologique des animaux.

Claudine BRELET

En effet.

Nous devons être l'humble partenaire de la nature, qui a beaucoup à nous enseigner. Notre civilisation n'est plus celle de Descartes. Dans les technologies appropriées par exemple, nous nous inspirons beaucoup de la nature : nous observons et créons des concepts flexibles et modifiables en fonction d'une réalité qui change.

Frédéric DENHEZ

A quoi ces technologies sont-elles appropriées ?

Claudine BRELET

Cette expression est née dans les années 60 et ce mouvement des technologies appropriées s'est diffusé comme une contre-culture face au paradigme mécaniste. Il a participé à la recherche sur les énergies douces et renouvelables, les médecines complémentaires, etc. Dans les années 80, le mouvement a connu un ressac. Parler de technologies appropriées plaçait l'homme, plutôt que l'économie, au centre du développement. Les Nations Unies ont alors été très critiquées et le gouvernement américain a procédé à un chantage économique scandaleux vis-à-vis des différentes agences onusiennes afin de briser les Nations Unies. Un mouvement de résistance s'est constitué.

L'anthropologie constitue un va-et-vient entre plusieurs manières de vivre. L'anthropologue est un passeur de culture, de mémoire et de croyances. Ce métier s'est créé dans le courant des années 20 afin d'établir un équilibre avec les sciences de la nature et leurs applications, alors que les sciences sociales, devenues idéologiques, s'essoufflaient. Il s'agissait également d'identifier le réel culturel et de fonder l'ingénierie sociale, c'est-à-dire l'anthropologie appliquée.

Frédéric DENHEZ

Le terme « ingénierie sociale » constitue quasiment un oxymore. Comment peut-on appliquer au corps social des règles d'ingénieur qui sont très formelles et normées ?

Claudine BRELET

Il est nécessaire de modifier l'ingénierie afin de disposer d'ingénieurs capables d'observer des interdépendances et des interactions.

La théorie scientifique de la culture conçue par Malinowski se fonde sur la dynamique des besoins essentiels et biologiques. Ces besoins sont universaux, tangibles et intangibles, biologiques et symboliques et caractérisent l'être humain. L'organigramme du système des Nations Unies a été fondé sur ces besoins. Ils constituent un déterminisme qui impose à la conduite humaine une certaine séquence infrangible, de la mort à la naissance. Cette approche de la culture permet d'analyser la protection, l'alimentation, etc., mais constitue également une théorie de l'emprise de l'environnement sur la société. En France, on parle de l'écologie humaine, qui correspond en réalité à l'anthropologie telle que la conçoivent les anglophones. L'installation du bien-être entraîne de nouveaux besoins : nous sommes dans une perspective constamment évolutive.

Le système onusien a été conçu en fonction des besoins essentiels. A l'époque, la réorganisation de la production alimentaire constituait le besoin le plus urgent de l'humanité, à la fois en raison de la Seconde Guerre mondiale et de la décolonisation à venir. L'UNICEF fut la seconde agence créée afin de protéger les enfants et l'avenir de l'humanité.

Le mandat de l'UNESCO a consisté dès l'origine à orchestrer les différentes cultures pour aboutir à l'unité dans la diversité. Dès 1946, l'ONU reconnaît la diversité des cultures. Cette « unité dans la diversité » constitue l'expression fondatrice de l'esprit onusien. On la retrouve en 1972 dans le slogan de René Dubos : « *penser globalement, agir localement* ». J'ai d'ailleurs repris cette idée lorsque j'ai créé les outils conceptuels pour la communication de la politique de la santé environnementale de l'OMS pour le sommet de Rio, en 1992 : j'ai intitulé ce programme « *Notre planète... Notre santé* ».

Frédéric DENHEZ

Nous en sommes loin en France, étant donné le peu de culture environnementale que possèdent les médecins.

Claudine BRELET

C'est bien dommage. Il ne faut cependant pas désespérer. Aux Nations Unies, nous estimons que l'humanité ne progresse que par crise : une catastrophe peut faire changer les choses.

La définition de la culture donnée par l'UNESCO pendant la Conférence mondiale sur les politiques culturelles s'inspire de celle de Taylor : *« la culture dans son sens le plus large est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe outre les arts, les lettres et les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »*.

Le développement durable a quant à lui été défini dans le rapport Brundtland. Il s'agit d'un développement qui correspond aux *« besoins des générations du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »*. Deux concepts sont inhérents à cette notion : d'une part, les besoins, et plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité et, d'autre part, l'idée des limites que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. Ce rapport insiste beaucoup sur les besoins et se trouve dans la ligne du projet de civilisation qu'a été l'ONU dès sa création.

Pendant la rédaction de ce rapport ont eu lieu les négociations du cycle d'Uruguay de 1986 à 1994, soit deux années après l'élection de Ronald Reagan et le début du chantage économique des Etats-Unis. Ces négociations préludent à la création de l'OMC, qui déstabilise le système des Nations Unies jusqu'à ce que l'UNESCO lance la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, suivie de la Convention. Ainsi, de Rio en 1992 au sommet du Développement durable de Johannesburg en 2002, une controverse a fait son apparition : il s'agit de quelque chose d'éminemment politique. Partout dans le monde, les années 90 sont considérées comme des années perdues pour le développement soutenable : ce dernier est abandonné au profit d'une idée de progrès technico-économique, qui réapparaît et qui prime sur la satisfaction des besoins essentiels. Dès lors, les plus démunis sont oubliés, le développement soutenable n'existe plus. Les plus démunis, qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, souffrent également de la raréfaction des ressources naturelles, qui va croître. Je pense que la crise alimentaire qui sévit actuellement va obliger le système onusien à se rénover.

La diversité culturelle ne se conçoit pas sans diversité biologique. Si la nouvelle politique des Nations Unies prend peu en compte les besoins essentiels, on peut toutefois se féliciter de la création de la Convention sur la diversité biologique. Il existe quatre piliers au développement durable ; on y ajoute la démocratie participative. Nous nous dirigeons vers un cinquième pilier qui pourrait être constitué par la culture. Mais en tant qu'anthropologue, je rejette cette idée de « pilier ». Je considère la culture comme le fondement de la société : la culture représente le

fondement du développement durable. C'est en analysant la culture dans laquelle nous nous trouvons que nous trouverons les moyens de faire du développement.

En janvier 2007, grâce aux experts réunis par les Nations Unies, l'idée des piliers a été abandonnée et les objectifs du millénaire ont été mieux intégrés. Les besoins essentiels sont peu évoqués mais il est possible de retrouver dans les quinze thèmes retenus l'idée sous-jacente des besoins essentiels.

Grâce à l'UNESCO et à sa volonté de réinjecter de la culture au plan international, nous disposons désormais de la Déclaration sur la diversité culturelle, adoptée à l'unanimité ainsi que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La convention constitue un outil juridique qu'il est possible d'utiliser et auquel chaque Etat, chaque citoyen peut se référer pour protéger ses droits. Cela n'est cependant pas beaucoup diffusé dans le grand public. En 2003, on évoque les droits culturels : le droit à la diversité culturelle représente un des droits fondamentaux de chaque être humain. Cette Déclaration universelle sur la diversité culturelle se réfère d'ailleurs à l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

La définition du patrimoine culturel immatériel donnée par l'UNESCO rejoint sa définition de la culture : « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts, espaces culturels qui leur sont associés, que les communautés, les groupes, le cas échéant les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel* ». Ce patrimoine culturel possède d'autres attributs : il se transmet de génération en génération et se recrée en permanence. Il procure par ailleurs un sentiment d'identité et de continuité et constitue par ailleurs un creuset de diversité culturelle. La culture orale, non écrite peut également être considérée comme un garant du développement durable. Par exemple, en 1996, le président du Bénin a décidé de proclamer le vaudou religion officielle du pays. Cette décision a eu des conséquences intéressantes du point de vue de l'environnement : les divinités vaudou ont été utilisées pour protéger un lagon.

La Convention sur la diversité culturelle a eu de nombreux effets.

- Elle met fin à la controverse des piliers.
- Elle relance la réflexion sur la culture et la diversité culturelle.
- Elle invite les Etats membres de l'UNESCO à fonder leur développement sur les aspects complémentaires de l'économie et de la culture et donc, implicitement, sur la satisfaction des besoins essentiels pour un développement soutenable et non pas durable.
- Elle permet de mettre l'accent sur les rapports entre les produits culturels et le commerce international sauvage.
- Elle encourage une plus grande solidarité avec les pays en développement car elle leur permet d'accroître leur capacité de promouvoir et de protéger la diversité des expressions culturelles.

Les principes directeurs de la Convention sur la diversité culturelle sont les suivants :

- le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- le droit souverain des Etats (l'ONU n'est pas une puissance supra-gouvernementale mais bien le reflet de ses Etats membres) ;

- l'égalité dignité et le respect de toutes les cultures.

Cette Convention insiste par ailleurs sur la complémentarité des aspects économiques et culturels du développement, sur le développement durable ainsi que sur l'ouverture à l'autre, c'est-à-dire sur l'équilibre entre les différentes cultures.

La diversité culturelle constitue en effet aujourd'hui un enjeu capital et mondial, tant au niveau de la culture telle qu'elle est comprise traditionnellement (expressions culturelles et patrimoniales) qu'au niveau de l'agriculture et de la production alimentaire : elle concerne par exemple la manière de penser les OGM. La diversité culturelle représente le moyen de mener une vie plus riche moralement, spirituellement, intellectuellement : l'arc-en-ciel est d'ailleurs le symbole de la diversité culturelle. Elle constitue un atout indispensable pour atténuer la pauvreté : une pensée unique est extrêmement pauvre. La diversité culturelle favorise le dialogue entre civilisations et cultures.

Aujourd'hui, nous faisons face à une situation de crise sur le plan environnemental, culturel et économique. Au centre du grand changement climatique (désertification, dégradation des terres arables, réduction des ressources en eau potable, etc.) que nous avons en partie généré se trouve la santé humaine : les êtres humains seront-ils capables de s'adapter ? Terrence Heath explique parfaitement cette problématique. Il évoque *« l'incapacité patente de la culture occidentale à comprendre et à prendre au sérieux l'expérience acquise des autres cultures dont certaines ont su apporter aux questions de survie des réponses radicalement différentes des siennes. Cette incapacité constitue l'un des plus graves dangers pour l'avenir de notre planète »*.

Je vais conclure sur l'Afrique et la diversité culturelle par un proverbe que j'aime beaucoup : *« une personne qui parle une langue vaut une personne ; une personne qui parle deux langues vaut deux personnes mais une personne qui parle trois langues vaut toute l'humanité »*.

Frédéric DENHEZ

La culture représente véritablement une niche écologique : elle constitue pour l'homme une façon de s'insérer dans son environnement et de se l'approprier. Elle représente une manière de voir la nature. Je me permets de revenir brièvement sur le nazisme : c'est une culture qui s'est servi de la nature pour justifier son concept racial. Cet exemple nous démontre que culture et nature sont intimement liées : une mauvaise lecture du fonctionnement de la nature peut aboutir à une certaine forme de dictature naturaliste.

La culture résulte également de l'adaptation aux besoins essentiels. L'habitat fait partie de ces besoins. Yvette Masson, est-il possible d'affirmer que l'architecture n'est pas uniquement une affaire de matériaux ou de résistivité thermique mais également une affaire de sensibilité et d'ethnologie ?

Yvette MASSON

C'est effectivement exact. Je n'ai d'ailleurs pas l'intention de vous parler de matériaux passifs. L'Ordre national des architectes a déclaré le 6 juin que *« les architectes veulent être créatifs, pas normatifs »*. L'approche énergétique du bâtiment ne constitue pas la seule solution : l'architecture est une activité de production et de création, notamment artistique. Nous sommes dans une

dynamique qui consiste à dépasser la question de la protection pour se diriger vers le développement. La création, activité humaine par excellence, poursuit ce mouvement. Lorsque j'évoque l'architecture, j'englobe l'activité liée au patrimoine : à la base, cette activité consiste à interpréter la commande et la contrainte. Nous devons faire face aujourd'hui à une double contrainte : d'une part, nous avons le devoir d'interpréter la contrainte écologique et, d'autre part, la demande sociale qui, malgré quelques frémissements, va actuellement à l'encontre du développement durable. Cette demande sociale correspond aujourd'hui au désir de posséder une maison et d'habiter loin des villes : cet aspect est fondamentalement contradictoire avec la notion de développement.

Frédéric DENHEZ

Quelle est la raison de cette contradiction ?

Yvette MASSON

Les raisons sont nombreuses. Il est possible d'évoquer notamment les dépenses supplémentaires qu'une vie loin des villes engendre en matière de transport. De plus, la demande sociale crée une forme urbaine qui ne possède pas les caractéristiques de la ville, notamment la vie en commun. L'étendue de la perspective territoriale constitue une autre problématique : nous consommons de l'espace naturel en surplus. Nous nous trouvons dans une logique de totale standardisation de l'architecture qui pose un problème au niveau de la diversité : l'être urbain a besoin de diversité. La standardisation crée la monotonie, qui va à l'encontre de la création des conditions du bien-être.

Ces chantiers considérables auxquels nous faisons face nécessitent dans un premier temps une éducation, notamment du regard sur l'environnement urbain et le vivre ensemble. La crise actuelle nous conduira éventuellement à revoir ces conditions-là. Il est nécessaire de prendre en compte ces éléments sans pour autant entrer dans une logique de *tabula rasa* : il faut se placer dans une logique de transformation et du traitement de l'existant plutôt que de détruire et de construire des éco-quartiers. Le mythe pavillonnaire est extrêmement fort : il est nécessaire de construire autrement. Ce nouveau chantier constitue le fondement de la durabilité de nos conditions d'existence.

Frédéric DENHEZ

Yvette Masson, comment expliquez-vous ce phénomène ? Vous évoquez un mythe qui privilégie l'habitat sur les autres besoins essentiels qui constituent le bien-être. Au final, nous sommes dans une société démocratique : nous avons le droit de choisir.

Yvette MASSON

La logique du marché est prégnante. Il est nécessaire de comprendre dans quelle mesure la puissance publique peut être régulatrice de la logique de marché, notamment via l'éducation. En France, l'école ne propose aucune éducation à l'histoire de l'art ou à l'architecture.

Nous faisons face en France à une logique d'abus monumental et patrimonial qui rencontre aujourd'hui ses limites. Nous avons des centres-villes musées entourés de situations périurbaines

dégradées qui recréent la condition de la scission sociale. La ségrégation sociale est désormais visible à l'œil nu.

Frédéric DENHEZ

Cette ségrégation dans l'espace ne constitue pas un élément nouveau. La ville de Neuilly en est un exemple.

Yvette MASSON

Il existe effectivement des niches protégées.

Certains architectes se caractérisent par une posture nouvelle, notamment en Afrique ou en Chine : les matériaux issus de la destruction sont réutilisés dans les constructions nouvelles. La tentation d'un retour complet vers le passé est forte. Cependant, le message doit être différent : moins d'architecture et de réglementation parallèlement à un développement de la liberté personnelle. La réappropriation par les habitants de leurs conditions de production d'habitat est meilleure que la production standard, dans la mesure où elle permet de révéler la diversité et l'aléatoire. Les pays du Sud peuvent nous servir d'exemple dans cette prise de responsabilité personnelle et individuelle, notamment sur des modes de vie plus éphémères mais paradoxalement plus durables. Il existe ainsi un paradoxe entre la durabilité et le provisoire. Peu de travaux en architecture ont traité cette approche.

Frédéric DENHEZ

N'avons-nous pas fait usage en France de cet aléatoire que vous évoquez ? Il existe des villes anciennes en Provence plus aptes à résister à un climat de plus en plus chaud.

Yvette MASSON

Il convient d'utiliser notre capacité à transformer les savoir-faire, avec d'autres travaux d'ingénieurs qui sont aujourd'hui capables de nous proposer des solutions avec des matériaux trouvés sur place. La logique des savoir-faire d'autrefois consistait effectivement à se baser sur ces matériaux. Il s'agit de répondre à des critères de modes de vie et de traitement de l'esthétique différents.

Frédéric DENHEZ

L'esthétique est une notion politique. Je m'interroge sur l'esthétique de la ville de Paris, où l'on vide complètement des immeubles pour ne conserver que la façade.

Yvette MASSON

Il s'agit de la logique d'abus patrimonial que j'évoquais précédemment. Cette logique n'a pas cours dans certains pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, où l'on ose l'audace de la création

architecturale. Aux Pays-Bas, il existe par exemple des « commissions du beau et du laid » : elles examinent un projet au regard de son impact paysager.

Dans notre logique cartésienne, il nous est difficile de réaliser une mixité, y compris architecturale, et à penser des usages mixtes et flexibles. Il est nécessaire de retravailler et de transformer le bâti existant. Nous pouvons par exemple envisager des logiques nomades.

Frédéric DENHEZ

La Commission européenne travaille actuellement sur les migrations climatiques au sein de l'Europe et la Suède s'inquiète du nombre d'Européens du Sud qu'elle va peut être devoir accueillir.

Yvette MASSON

Un groupe d'architectes à Bordeaux a proposé une autre définition du développement durable et parle de développement désirable.

Frédéric DENHEZ

Il est nécessaire de libérer la créativité.

Philippe Démeron, la perspective de l'inscription d'un site au patrimoine de l'UNESCO ne constitue-t-elle un vaudou tel qu'il a été évoqué tout à l'heure ? N'y a-t-il pas dans cette notion de patrimoine une mise à mort d'un paysage et une condamnation du développement économique ?

Philippe DEMERON

Ces questions sont effectivement appropriées pour ce thème. Lorsque nous faisons face à des collectivités et des associations qui souhaitent l'inscription d'un site au patrimoine mondial, nous sommes fréquemment confrontés à leur inquiétude : ils ne souhaitent pas que l'inscription au patrimoine mondial leur apporte des contraintes. Nous avons rencontré des difficultés à faire passer notre discours, notamment dans les hypothèses de paysage culturel comme le val de Loire.

Frédéric DENHEZ

Les gestionnaires ne désirent pas que l'inscription au patrimoine mondial soit une source de contraintes supplémentaires.

Philippe DEMERON

Effectivement. L'inscription au patrimoine mondial est assise sur des protections en vigueur dans la mesure où il n'existe pas de protection internationale en tant que telle. Le problème d'application d'un traité est réel. La législation française ne contient aucune disposition obligeant à prendre compte l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Les sanctions constituent l'unique manière

d'appliquer les traités : dans le cadre du patrimoine, la mise en péril représente la sanction, ce qui est extrêmement fort. Un niveau intermédiaire fait défaut. L'UNESCO nous incite à faire passer dans le droit national la référence au patrimoine mondial. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette question se pose aujourd'hui : suite à l'inscription, il est indispensable de se préoccuper du maintien des qualités initiales : l'UNESCO insiste énormément sur cet aspect-là.

Dans la Convention de Paris de 1972 définissant les objectifs de la protection du patrimoine mondial, les termes de « protection » et de « conservation » reviennent constamment. Ces éléments constituent le point de départ. Il est indispensable de veiller au maintien de la qualité et de la valeur universelle et ne pas uniquement se concentrer sur l'inscription. De plus, une prise de conscience par un certain nombre d'acteurs du fait que le patrimoine mondial représente un enjeu économique et touristique important a eu lieu. Cet aspect rejoint les piliers du développement durable : l'économie doit être prise en compte selon un certain nombre de règles. L'utilisation de l'emblème de l'UNESCO est soumise à des conditions très strictes : nous nous efforçons d'éviter tout dévoiement commercial.

Frédéric DENHEZ

Dans quelle mesure cette utilisation commerciale de l'emblème de l'UNESCO est-elle choquante pour le patrimoine mondial ?

Philippe DEMERON

Si l'emblème est utilisé de la sorte, sans une discussion préalable avec l'UNESCO, il existe un risque d'abus. L'utilisation de cet emblème est précisément cadrée. Il est nécessaire de garder les caractéristiques du bien. Par exemple, dans le cas de Chartres, l'architecture ne constitue pas le seul élément inscrit au patrimoine : la vue l'est également. Chartres est également une ville qui se développe avec des projets de centres commerciaux à sa périphérie : il est indispensable de ne pas gêner cette vue.

Frédéric DENHEZ

Les artisans qui travaillent à la rénovation de la cathédrale et qui possèdent un savoir-faire très ancien peuvent-ils se prévaloir de ce « certificat » et de cette sacralisation du patrimoine mondial ?

Yvette MASSON

Des corps de métiers compétents sont effectivement sélectionnés pour ce type de chantier. Cet outil de protection de l'inscription au patrimoine mondial est extrêmement intéressant sur l'approche paysagère. Dans le cadre de l'exemple de Chartres ou des constructions qui ne doivent pas abîmer le paysage, il est fait appel à des architectes. Dès lors, il est possible de développer des programmes n'affectant pas ce paysage, ce qui n'est pas le cas avec la promotion privée. Lorsque j'évoquais la création architecturale, il s'agissait également d'utiliser de manière intéressante les connaissances scientifiques de nos paysagistes et nos architectes pour que cette inscription dans une trame patrimoniale se fasse de la manière la plus harmonieuse possible.

Frédéric DENHEZ

Finalement, le patrimoine mondial protège également les savoir-faire.

Philippe DEMERON

Effectivement. Il peut s'agir de savoir-faire artisanaux ou architecturaux, mais pas uniquement : l'inscription au patrimoine mondial du territoire des Causses et des Cévennes se fera autour du thème de l'agropastoralisme. Ce dernier s'est développé sous des formes modernes. Bien entendu, si l'inscription est acceptée, un certain nombre d'actions seront mises en œuvre pour maintenir ces pratiques.

Frédéric DENHEZ

Dans ce cadre-là, on protège davantage une pratique qu'un paysage, dans la mesure où les Causses résultent de l'utilisation humaine d'un paysage.

Philippe DEMERON

La préservation de la pratique dans le cadre de cette inscription résulte effectivement de sa liaison avec la constitution du paysage. Elle permettra de reconquérir une partie de ces espaces.

Frédéric DENHEZ

Cela obligera donc les pouvoirs publics et les élus locaux à favoriser et à aider le retour au pastoralisme, qui a disparu avec l'exode rural.

Philippe DEMERON

Tout est affaire d'équilibre et d'appropriation au niveau local : une décision prise au niveau local sera mieux acceptée qu'une décision prise à Paris.

Frédéric DENHEZ

Vous soulevez un point important. En France, la loi provient essentiellement de Paris et du Parlement ; le droit est peu jurisprudentiel. Est-il possible de s'organiser au niveau local pour protéger et développer localement des territoires sans faire appel à Paris ?

Philippe DEMERON

Cela constitue une exigence de l'UNESCO, qui se manifeste depuis environ six ou sept ans avec fermeté. Cette exigence est liée au grand nombre de territoires et de paysages culturels qui ont été inscrits. La gestion bureaucratique est une préoccupation ; il s'agit de garantir la pérennité des valeurs d'inscription. Désormais, dans les dossiers d'inscription au patrimoine mondial, nous

exigeons des plans de gestion. Il existe également une notion de suivi : cette dernière, comprise dans la Convention, a été réellement mise en pratique en 2000, lors de l'exercice d'évaluation globale. Cette évolution permet à l'UNESCO de vérifier que les Etats respectent leurs engagements.

Claudine BRELET

Le patrimoine mondial a un objectif culturel international. Un site ou un monument inscrit au patrimoine mondial appartient à tous. Cet aspect démontre la profondeur et l'étendue dans le temps du travail des Nations Unies. Le patrimoine mondial constitue un éveil et un élargissement de la conscience de chaque être humain et de ce sentiment d'appartenir à une seule espèce. Nous retrouvons « l'unité dans la diversité » chère à l'ONU. Nous sommes dans cette problématique culturelle qui est aussi politique. Le patrimoine mondial possède une dimension politique dans la mesure où il permet de créer la paix. L'UNESCO représente l'institution des Nations Unies la plus chargée de créer de la paix entre les civilisations par la coopération entre les nations, en étant parallèlement le réceptacle des droits humains.

Je souhaiterais par ailleurs que l'étude que vous avez réalisée sur le nazisme soit diffusée plus amplement : elle montre les vices liés à la recherche génétique. Nous nous trouvons actuellement à un tournant de l'humanité que nous craignons dans les années 70. Nous avons le devoir de faire les bons choix.

Frédéric DENHEZ

Je me permets une légère digression. Je travaille actuellement avec le Genopole à la réalisation d'un livre grand public sur la génétique. La dimension sociale du gène constitue la préoccupation majeure des chercheurs dans la mesure où l'interprétation de leur travail peut avoir de nombreuses conséquences. Les publications de l'INSEE sur la possible identification des comportements violents dès l'âge de trois ans est dangereuse : on en revient à la philosophie culturelle qui a par exemple mené au nazisme. Nous devons nous diriger vers un autre monde. Les scientifiques tentent de juguler cette peur du nouveau monde en devenant finalistes et déterministes puisqu'ils ne sont plus capables de répondre aux attentes d'une société. La France, pour la première fois depuis des siècles, doute de la science et estime que cette dernière engendre autant le bien que le mal, ce qui est grave psychologiquement.

Débat avec la salle

De la salle

Je suis architecte et urbaniste. Je souhaite poser deux questions à Madame Masson. J'ai compris votre discours sur l'étalement urbain et sur la contradiction entre ce dernier et le développement dit durable. Je partage votre avis. En revanche, je ne comprends pas bien la logique suivie par Monsieur Sarkozy lorsqu'il évoque dans la presse la création de « villes nouvelles ». De plus, vous affirmez que 90 % de l'architecture ne se trouve pas entre les mains des architectes : ce chiffre date de la loi de 1977, qui a sabré le métier d'architecte.

Frédéric DENHEZ

Quelle était cette loi ?

De la salle

Il s'agit de la loi sur l'architecture. De plus, nous nous trouvons actuellement en plein débat sur les partenariats public/privé qui signifient que les architectes seront soumis, dans le cadre d'appels d'offres publics, à la commande dont le détenteur sera le promoteur. J'aimerais que l'on m'explique le discours sur le développement durable et le Grenelle de l'environnement et son application sur deux exemples précis : les « villes nouvelles » et les PPP pour la création architecturale.

Frédéric DENHEZ

Il est possible d'y ajouter la libéralisation de l'implantation des hypermarchés, qui ne favorise pas la diminution des temps de transport.

Yvette MASSON

De nombreuses réactions ont fait suite au Grenelle de l'environnement. En tant que direction de l'architecture, nous avons déploré qu'un seul architecte ait participé aux travaux du Grenelle de l'environnement.

La perspective de la création de « villes nouvelles » a été rejetée massivement, y compris par les élus locaux. Nous avons proposé, pour le Grand Paris, un concours international réunissant des équipes importantes. Cette réponse se veut différente.

Nous nous battons par ailleurs contre les PPP depuis plusieurs années. Nous souhaitons un aménagement favorable à l'architecture. Concernant l'abaissement des seuils, des directeurs d'architecture ont mené le combat par le passé et ont échoué.

Nous souffrons en France de la non-acceptation de l'architecture à tous les niveaux, notamment au sein même du Ministère de la Culture. La culture de l'architecture est inexistante dans notre pays.

Frédéric DENHEZ

Sauf pour l'élite qui protège les centres-villes avec les architectes des Bâtiments de France.

Yvette MASSON

Je ne pense pas que l'on puisse dire cela.

Frédéric DENHEZ

N'existe-t-il pas deux architectures ?

Yvette MASSON

Non, je ne crois pas. La culture architecturale, qui est constituée à la fois par le regard sur le patrimoine et sur la création, pose un véritable problème. Pour l'ensemble de la population, l'architecte est à l'origine de la production des grands ensembles et peut être considéré comme le responsable de tous les maux. Or globalement, si leur part de responsabilité est évidente, les architectes ne sont pas responsables de l'ensemble des constructions à nos périphéries urbaines. Contre ce phénomène, l'urgence absolue est l'éducation à l'architecture. Cela peut être appliqué à tous les arts. Cependant, dans ce domaine-là, les conséquences sont dramatiques car elles produisent un effet concret et direct sur notre quotidien. La Cité de l'Architecture et du Patrimoine que nous avons créée a pour vocation de mettre en place des cycles de formation aux maîtres d'ouvrage privés ou publics. Ce que vous dites est la conséquence directe de cette mauvaise compréhension. Il y a là une urgence.

Frédéric DENHEZ

Cela est d'autant plus exact lorsque l'on considère les programmes d'isolation thermique des maisons pour les objectifs du Grenelle. La présence d'un architecte et sa connaissance des termes techniques est indispensable. Nous avons besoin d'architectes, mais cela ne fait malheureusement pas partie de la culture française.

De la salle

Je souhaite prolonger les propos de Madame Masson : l'urgence se situe au niveau de l'éducation culturelle et artistique. Je voulais vous poser cette question par rapport aux industries culturelles, par rapport à ce monde médiatique : comment percevez-vous cela ? A cet égard, il est possible de poser la question d'une écologie de l'esprit.

Frédéric DENHEZ

Dans le monde de la presse et de l'édition que je fréquente depuis quinze ans, l'inculture est effrayante. La culture scientifique et naturaliste de nos élites ne s'exprime pas uniquement dans les ministères et les entreprises du CAC 40 mais chez les gens qui prétendent connaître le public. Si on

souhaite parler d'écologie chez les éditeurs et les rédacteurs en chef, il faut développer une vision manichéenne : les peuples premiers détiennent la raison et doivent pouvoir agir en toute liberté. Il s'agit d'une vision néo-colonialiste. Il faut surtout ne rien dire au public. Tant que ces gens-là seront en place, rien ne changera. Pourtant, la demande du public s'avère immense : la population souhaite que le débat soit contextualisé et que des thèmes concrets soient abordés. Ainsi, il existe un gouffre culturel en France. En termes éditoriaux par exemple, la notion de vulgarisation scientifique grand public n'existe pas dans le code des bibliothécaires. A l'inverse, la culture anglo-saxonne est une culture populaire qui n'hésite pas à rompre le cou à l'orthodoxie scientifique pour, grâce à un langage imagé, enseigner. Il en est de même dans les pays germanophones : il existe dans ces pays une acceptabilité du changement très supérieure à la nôtre.

De la salle

Je suis la secrétaire général du Conseil du développement durable des Hauts-de-Seine qui a été créé à l'initiative du Conseil général pour donner des avis et inscrire la politique du Département dans le développement durable. Nous travaillons depuis plusieurs mois sur le thème « culture et développement durable ». J'ai été très intéressée par l'intervention de Madame Brelet : vous replacez l'homme au centre des problèmes que nous abordons mais vous le considérez dans le même temps comme le porteur des solutions. Nous nous sommes pendant longtemps placés dans une logique de course à l'avoir, nous nous consacrons désormais à l'être.

Madame Brelet, que pensez-vous des nouvelles technologies de l'information et de la communication ? Ces dernières sont à la fois porteuses d'un rapprochement entre les êtres humains et d'une certaine uniformisation. Ne les considérez-vous pas comme un des vecteurs de réponse au rapprochement entre la culture et le développement durable ?

Claudine BRELET

Je vais vous répondre par un exemple personnel. Ma fille est professeur d'art aux Arts Déco à Strasbourg et elle travaille en partenariat avec l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Les élèves communs aux deux établissements ont créé un évènement artistique qui consistait en la création d'un pont dans la ville de Kinshasa. Sans l'informatique, ce projet n'aurait sans aucun doute pas existé. L'informatique permet la communication instantanée : il est exact que cela est redoutable. J'estime cependant que cela dépend des choix qui sont faits à tous les niveaux, c'est-à-dire individuellement et dans les institutions qui vont utiliser ce moyen.

J'ai créé le concept du site du Network of Water Anthropology pour l'UNESCO, qui a été déménagé à l'université de Bamako. Plusieurs personnes ont souhaité y participer. Nous étudions actuellement comment notre travail de collecte du patrimoine culturel autour des usages concernant l'eau et le fleuve Niger peut être utilisé. J'ai été contacté par une anthropologue américaine et ce site va être accessible en français et en anglais. Nous n'aurions pas pu obtenir la prise de conscience de la valeur culturelle, technique et politique des technologies traditionnelles au Mali sans ces techniques. Nous travaillons de manière transversale, en réseau. L'informatique permet à la même information d'être présente au même moment dans chaque maillon du réseau : cela augmente le niveau de la culture. Tout dépend évidemment de l'information de départ, et il est indispensable de

parler d'éthique. Dans tous les domaines aujourd'hui, nous voyons resurgir une préoccupation éthique, avec notamment l'émergence de multiples comités d'éthique.

Il existe tout un courant qui utilise l'informatique et les technologies de l'information pour faire de l'art. Ma fille a mis en réseau des écoles primaires où les enfants étaient invités à dessiner et à s'échanger leur alias (personnage imaginaire). Nous allons reprendre cette idée au Mali où je lance en ce moment un grand projet intitulé « Les animaux du fleuve » : les enfants vont demander aux parents quels sont les animaux du fleuve qu'ils ne voient plus venir boire au fleuve. Ainsi, nous sensibilisons tout le monde à la biodiversité et à la diversité culturelle. A travers des croyances et des rituels, nous allons apprendre beaucoup sur la culture. Les enfants vont pouvoir communiquer entre eux et nous allons ainsi pouvoir désenclaver des villages. Le problème des sites enclavés représente une problématique extrêmement grave.

Si l'informatique présente des dangers, l'élément le plus important réside dans le choix qui est au départ un problème d'éducation. Nous l'avons évoqué : l'éducation forme les esprits. A ce propos, je souhaite signaler que nous avons la chance en France de posséder une école Decroly qui éduque à l'environnement ; or cette école se trouve dans un état de délabrement incroyable. Decroly était un neuropsychiatre belge dont les pensées pédagogiques peuvent être résumées ainsi : par la vie, avec la vie et pour la vie. Il serait possible de les transposer aujourd'hui à la nature. Cette approche Decroly se révèle très pragmatique et je considère que c'est cela qui fait défaut en France.

Lorsque l'on s'interroge sur les problèmes de l'informatique, il est indispensable de se poser la question en amont et de réfléchir sur l'éducation. Nous avons, en France, beaucoup de retard sur ce sujet. La France se présente comme le pays de la liberté, mais nous avons perdu notre capacité à penser autrement et à mettre un peu d'imagination au pouvoir.

Frédéric DENHEZ

Ce que vous dites rejoint parfaitement le livre de Jared Diamond, *Effondrement*, sur lequel j'ai beaucoup travaillé. Pourquoi une culture s'effondre-t-elle après une rupture brutale du climat ? Le climat n'est pas responsable de cet effondrement : la société était culturellement incapable de s'adapter à un climat changé. En France, nous souffrons de handicaps culturels importants. Vous parliez de l'Education nationale : les nouveaux programmes de l'école primaire se révèlent dramatiques. L'enseignement des sciences est négligé, car certains ne le considèrent pas comme faisant partie des fondamentaux.

De la salle

Je suis conseiller en éco-mobilité. Je souhaite poser une question au nom du réseau d'éducation à l'environnement urbain Cidefil, dont je suis membre. Le principe de Cidefil est le croisement des regards. Nous avons organisé récemment une journée d'étude sur le thème « Les communes et l'éducation à l'environnement urbain ou au développement durable ». Il s'agissait de compléter la dimension spécifiquement naturaliste de l'éducation à l'environnement pour intégrer la dimension de l'architecture, des pollutions, etc. Il existe deux maillons faibles : l'éducation à la dimension sociale et l'éducation à la santé. L'éducation à la culture constitue un vaste projet. Quelles

suggestions avez-vous à faire pour favoriser un meilleur croisement dans les actions concrètes d'éducation à l'environnement urbain où seraient reprises les dimensions artistiques et culturelles ?

Claudine BRELET

Lorsque je travaillais à l'OMS, nous croyions en la santé pour tous. Nous avions différents niveaux d'expertise et interventions dans différents secteurs. De plus, nous étions tous de nationalités diverses ; nous avons donc des visions du monde différentes. C'était très intéressant, dans la mesure où cela nous a appris à fonctionner par objectifs et à créer divers scénarii en fonction des conditions dans lesquelles ces objectifs pouvaient être atteints. Il s'agit là aussi d'une question de discipline culturelle. Les Nations Unies sont une école formidable qui nous oblige à nous placer totalement dans l'interculturalité, la transversalité, etc. Le travail par objectifs permet aux personnes de se concentrer sur le but final et non sur leur situation personnelle.

Frédéric DENHEZ

Votre question est souvent posée : comment parler de problèmes d'environnement en France ? Dans notre pays, à cause de la sectorisation, on prétend qu'il faut être spécialiste pour réfléchir sur de telles problématiques. Celles-ci constituent des problèmes de société : elles sont la conséquence de choix de société. Ces problèmes d'environnement nous obligent à revoir notre mode de pensée qui, en France, est extrêmement sectorisé, y compris chez les scientifiques.

Claudine BRELET

Concernant les ressources naturelles, l'UNESCO va publier un livre sur les eaux souterraines. Il existe de nombreuses eaux souterraines au Mali et dans le Sahara. Toutefois, ces eaux ne dépendent pas du Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie mais du Ministère des Mines et de l'Industrie. Ces sources d'eaux deviennent un bien commercialisable. Cela remet en question le droit à l'eau, qui a pourtant été reconnu comme un droit fondamental au Forum mondial de l'eau à Kyoto.

Quel lien entre patrimoine et développement durable ?

Table ronde

Participent à cette table ronde :

Claudine BRELET, anthropologue, UNESCO

Colette FOISSEY, conservateur au MuCEM

Edouard de LAUBRIE, chargé de recherches et de collectes, MuCEM

Pierre DEL PORTO, président délégué, Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA)

Evelyne WANDER, administratrice de la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS)

Fanny FRIGOUT, directrice-adjointe du CAUE du Nord

Marc TOUCHET, chercheur au CNRS

Les échanges sont animés par Frédéric DENHEZ, journaliste scientifique.

Frédéric DENHEZ

Nous abordons cette après-midi des aspects plus pratiques, notamment sur la manière de faire comprendre à la population que le patrimoine rural et la mémoire collective peuvent être conciliés avec le développement durable.

Claudine Brelet, voulez-vous bien avoir l'obligeance de nous poser la problématique des discussions ?

Claudine BRELET

Nous allons parler de patrimoine et de développement durable. Comme je l'ai expliqué ce matin, la culture fait également partie du développement. Tout dépend du paradigme par lequel se définit une société et par lequel cette société définit sa culture. Cette problématique est fondée sur les besoins essentiels de l'humanité, qui constituent son unité dans sa diversité culturelle, c'est-à-dire son unité à la fois biologique et psychologique ou biologique et symbolique, qui s'exprime à travers des besoins biologiques et symboliques. La manière dont s'organisent les réponses à ces besoins devient de la culture.

La culture constitue ce qui nous différencie des autres espèces animales. Nous sommes une espèce unique, dont la culture est à la fois matérielle et immatérielle. Les contours de cette culture sont flous, et il existe une grande interdépendance entre les espèces vivantes. La diversité culturelle dépend également de cette biodiversité. A partir de cette culture, nous construisons un patrimoine tangible et matériel (l'architecture) et un patrimoine intangible et immatériel (les croyances, les cosmogonies).

Dans un poème, l'architecte égyptien Hassan Fathy, qui a reconstitué une sorte d'éco-village avant la lettre, fait référence à la fois au patrimoine, à la culture locale et à une culture imposée, exogène.

Le patrimoine peut être fossilisé ou vivant. J'ai pris le parti de la vie et de vous raconter mon expérience au Mali.

Sur le haut plateau dogon, en 1949, l'ethnologue français Marcel Griaule a réussi à inciter les autorités locales à faire construire un micro-barrage permettant d'assurer une présence d'eau permanente afin que les Dogons puissent cultiver ce dont ils avaient besoin pour se nourrir. Ce projet peut être considéré historiquement comme le premier projet de développement durable. Depuis, les barrages se sont multipliés. Le pays dogon a été inscrit au patrimoine culturel et naturel mondial de l'UNESCO. De nombreux projets ont été menés. Grâce à ces projets et malgré l'impact du changement climatique dans cette région, les Dogons n'ont pas été forcés de s'expatrier. Les Dogons se sentent mieux chez eux et ils sont satisfaits d'avoir une mission culturelle. L'écotourisme fait notamment partie de leurs projets. Ces barrages, creusés et montés à mains d'homme, leur permettent de vivre.

Je travaille actuellement à l'assainissement d'un des joyaux du patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville de Djenné. La ville est construite sur une île fluviale. Je n'y ai pas rencontré une population heureuse comme chez les Dogons. La sécheresse qui sévit depuis 1974 laisse la population complètement dépourvue : une dépression collective s'est instaurée. Cette dépression correspond au « *magma informe* » dénoncé par Hassan Fathy. Tous les projets de développement dit durable et non pas soutenable ont échoué car ils ne tenaient pas compte de la population et souffraient d'une absence de gouvernance. Le développement soutenable nécessite un véritable ancrage dans les valeurs, les croyances, le paradigme de la population.

En arrivant à Djenné, je suis allée voir le maître des eaux et je lui ai demandé de faire un sacrifice de réparation. Cela a bouleversé les habitudes des équipes internationales. Djenné et les villages environnants en brousse ont énormément besoin de cet assainissement : les ravages de la modernité y sont catastrophiques. La grande mosquée de Djenné a été construite exclusivement en argile : nous sommes dans un environnement totalement vivant et il est possible de le sentir. Les maisons alentours sont construites en béton et nous nous interrogeons actuellement sur l'utilisation du béton pour les fondations de la mosquée. La reconstitution des murs de la mosquée en argile donne lieu à des cérémonies auxquelles participe l'ensemble de la population.

Frédéric DENHEZ

Colette Foissey, vous êtes conservatrice au MuCEM. Que vous inspirent ces arts et traditions populaires de Djenné ? Etes-vous confrontée à la même situation angoissante que Claudine Brelet ?

Colette FOISSEY

La problématique qui me semblait intéressante dans ce débat était la place d'un musée dans cette problématique d'envergure internationale que constitue le développement durable. Claudine, vous avez parlé de « patrimoine fossilisé » : pour le grand public, l'idée de musée renvoie à l'idée d'objets conservés dans des vitrines. Alors pourquoi parler de développement durable dans un musée ? Le MuCEM est un musée de société, qui se doit de réagir par rapport à celle-ci. Le développement durable, qui est un enjeu majeur aujourd'hui, doit être pris en compte par notre musée.

Le MuCEM est l'ancien musée national des Arts et Traditions Populaires : dans cette appellation, on retrouvait une démarche de patrimonialisation classique, qui n'est pas en prise directe avec les grandes inquiétudes du monde contemporain. Il a fallu attendre la deuxième phase de l'histoire du musée, avec notamment la modification de son nom, pour que débat prenne de l'ampleur : nous sommes passés d'un musée conservatoire à un musée de société, qui évolue comme la société elle-même. Un tournant majeur a eu lieu en 1995 lors de l'arrivée de notre nouveau directeur : nous sommes sortis de cette logique de collecte et de recherche. Notre problématique était à l'époque considérée comme passéiste. Il existait un écart considérable entre ce que nous étions et ce que nous voulions être.

Cette évolution se réalise petit à petit : le programme de recherche en vue d'une installation à Marseille a été lancé il y a douze ans. Dans ce cadre, nous avons remis en cause notre passé. Nous nous sommes intéressés à des phénomènes de l'urbain. Compte tenu de l'évolution de la société, continuer à travailler exclusivement sur le monde rural n'était plus satisfaisant. Nous avons notamment mené de vastes enquêtes sur le tag, le hip-hop, le sida, etc. Aujourd'hui, nous sommes interpellés par l'Europe et nous allons réaliser une exposition sur le développement durable. Nous avons traité ce sujet, mais nous ne sommes pas des spécialistes.

Nous disposons donc aujourd'hui de deux pôles : à Paris, les ATP s'inscrivent dans la vision générale d'un musée de la tradition et de la culture matérielle et immatérielle rurale ; à Marseille, un nouveau pôle voit le jour. Nous avons besoin d'un lieu emblématique : Marseille représente une porte sur la Méditerranée. Cette ville avait également besoin du MuCEM pour disposer d'une vitrine culturelle. Ce lieu est l'emblème d'une ouverture, d'une passerelle entre les deux rives de la Méditerranée. Ce projet se divisera entre une partie contemporaine et une partie plus ancienne, reliées par cette passerelle.

Ce projet se révèle très ambitieux et très coûteux. Il peine à se mettre en place.

Frédéric DENHEZ

Pourquoi cela ne va-t-il pas plus vite ?

Colette FOISSEY

L'un des facteurs est la désignation, ou non, de Marseille comme capitale culturelle de l'Europe. La décision ne sera pas connue avant novembre. Si Marseille n'est pas retenue, nous ne savons pas si le projet se fera. Je pense que cela renvoie à une interrogation : une société a-t-elle vraiment besoin d'un musée ayant ce type d'engagements ? Pour une collectivité, un musée n'a-t-il pas plutôt comme objectif d'être un lieu patrimonial ? Le Premier Ministre avait d'ailleurs souhaité que nous exposions davantage d'œuvres des beaux-arts. Aujourd'hui, on considère qu'un musée n'est pas un lieu de débat mais un lieu de délectation. Pour certains, un musée de société qui dérange ne mérite pas un tel budget.

La partie du musée qui doit s'implanter sur le fort Saint-Jean comportera un village des enfants et des jeunes. Dans cet espace sera mise en place une nouvelle façon d'envisager l'action culturelle : nous nous trouverons dans un lieu d'ouverture et de parole. Dans le cadre de cette idée d'être un

musée citoyen responsabilisant les jeunes, nous avons voulu travailler sur le développement durable.

J'évoquerai l'exemple d'une exposition sur les identités que nous avons réalisée en 2003-2004. Le maire de Marseille était très opposé à ce projet : il ne souhaitait pas voir apparaître les problèmes d'immigration dans les musées. Nous considérons cette thématique comme un problème fondamental et nous avons donc décidé de réaliser cette exposition.

L'emploi du terme « musée » constitue peut être en lui-même un problème : les jeunes relient la notion de musée à celle d'un patrimoine fossilisé plutôt qu'à un lieu de débat. Un jeune va au musée s'il est « public captif ». Le musée ne répond pas actuellement à ce besoin de questionnement et d'interrogations.

Pour parler de développement durable, nous avons travaillé dans le cadre d'un programme européen triennal (2006-2009), avec sept pays d'Europe. Trois thèmes ont été choisis pour les expositions : tradition/innovation ; symbolisme et développement durable ; les paysages du développement durable. Pour l'ouverture du musée, en 2013, l'équipe scientifique a décidé de travailler autour de cinq expositions évolutives de référence qui remplacent les expositions permanentes. Un des thèmes sera celui de l'eau, et notamment l'approche des eaux troubles : dans ce cadre, notre conservatrice a réalisé un certain nombre d'acquisitions auprès des organisations du milieu associatif. La modestie de l'objet ne compte pas : c'est le message véhiculé par cet objet qui importe. On pense à l'exemple des affiches de mai 1968. Nous sommes donc à la croisée du patrimoine traditionnel et d'objets plus contemporains venant dénoncer les atteintes au développement durable. Par ailleurs, nous avons mis en place un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui nous fournira un certain nombre de photos et de documents vidéo.

Nous avons voulu cette exposition pour des jeunes de dix à quinze ans et nous nous sommes interrogés sur les messages que nous souhaitions voir retenus par les jeunes. Nous avons utilisé le message publicitaire : l'exposition est ainsi parsemée de douze messages. Le premier de ces messages affirme « *you have choice* » : il s'agit du principe de responsabilité tel que l'évoquait Jonas. Les autres messages invitent les jeunes à réfléchir ainsi qu'à garder les yeux ouverts. Nous nous trouvons à la lisière d'un comportement que nous souhaitions impulser et de l'éducation. Cette exposition présente une section entière sur la tradition et l'innovation et tente de réfléchir sur les réponses que peut nous apporter notre patrimoine s'agissant de la problématique du développement durable. Nous allons par ailleurs faire appel aux affects. Il existera également dans cette exposition une pièce dans laquelle il sera possible de voter : nous incitons les jeunes à prendre position. Un lit rond au-dessus duquel seront projetées de belles images de paysages est envisagé : nous ne souhaitons pas que l'enfant ou l'adulte réagisse par la peur vis-à-vis du risque de catastrophe naturelle mais par une sorte de désir d'adhésion à un monde plus beau.

Je conclurai en citant Hassan Fathy qui évoque « *la culture venue des racines* » : il s'agit de ce que nous souhaitons mettre en place à travers les collections du MuCEM et celles des ATP.

Frédéric DENHEZ

Nous avons compris que pour les ATP deviennent réellement MuCEM, il faudrait que le MuCEM puisse devenir forum. Les pressions qui s'exercent sur vous veulent transformer ce projet en une sorte de « cabinet de curiosité » et de musée traditionnel à la française, ce qui est inquiétant.

Edouard de Laubrie, comment cet objectif d'aider la société à prendre en compte le développement durable s'insère-t-il entre l'idéalisation du souvenir et la volonté de ne présenter au peuple que des objets artistiques ?

Edouard de LAUBRIE

Ce problème est intéressant et le programme européen est, pour nous, une manière de réinterroger ces collections ethnographiques. Une des problématiques qui nous a interpellés dans le cadre de la réalisation de ce projet européen est la suivante : que faire de ces collections historiques issues du musée des Arts et Traditions Populaires ? Cette problématique est d'ailleurs commune à la plupart des musées ethnologiques de France. La nouveauté réside dans ce regard que nous portons sur ces collections et sur la mise en relation du patrimoine rural et du développement durable.

Nous nous trouvons dans une situation particulière dans la mesure où, contrairement à un écomusée dont le fondement réside dans l'emprise d'une population sur un territoire et dans lequel les interactions s'avèrent extrêmement anciennes, cet ancien musée des ATP se trouve éloigné des sources et des origines des personnes qu'il représente. Il s'agit donc de donner un sens nouveau à nos collections. Cette interrogation sur le développement durable représente pour nous une excellente opportunité, dans la mesure où il nous permet de donner une lecture nouvelle à nos collections, de rajeunir et de réadapter notre discours. Cela remet en cause la manière de penser qui caractérise les musées d'ethnographie depuis toujours. Le musée a été construit sur l'idée d'une harmonie parfaite entre l'homme et son environnement : l'homme aurait été vertueux.

Frédéric DENHEZ

Cela signifie-t-il qu'il faut remettre en cause le fondamental français que constitue la glorification du paysan ?

Edouard de LAUBRIE

Plus personne ne s'y retrouve. Nous nous sommes interrogés sur ce que le développement durable nous propose en termes de bibliographie. En réalité, l'unique approche du développement durable que nous avons trouvée consiste à s'inspirer des civilisations traditionnelles. L'homme, dans nos civilisations occidentales, ne s'est jamais préoccupé de l'environnement et de la nature.

Ces propos doivent cependant être modulés. Par rapport aux témoignages ethnographiques qu'il est possible de trouver dans les musées, nous rencontrons une dichotomie entre deux mondes paysans distincts : le premier a suivi les évolutions technologiques qui lui ont été imposées au cours du XIX^{ème} siècle ; le second a continué à vivre en autarcie. Cette population autarcique passionne

l'ethnologue. Ce n'est finalement qu'une petite partie de la mémoire rurale qui a été collectée : cette partie correspond à ce que nous avons voulu conserver, à savoir celle du bon sauvage.

Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur le message que nos collections peuvent transmettre par rapport à une idée contemporaine du développement durable. Nous avons souhaité nous inspirer d'un système caractérisé par une idée d'économie et de parcimonie, une idée qui était par le passé subie : aujourd'hui, nous devons le faire de manière choisie. Il s'agit là de notre angle d'approche dans le cadre de ce projet européen, à savoir montrer comment ce passé peut, dans sa démarche, nous inciter à réagir par rapport à notre environnement contemporain.

Frédéric DENHEZ

Cela change-t-il fondamentalement quelque chose sur la scénographie d'une exposition ? Faut-il moins d'objets pour plus de discours ?

Edouard de LAUBRIE

Vous abordez un problème important. Deux visions s'opposent. La première considère qu'il est possible de se passer de l'objet et que le message constitue l'élément le plus important. En revanche, l'autre tendance affirme l'importance du patrimoine matériel dans un monde de plus en plus abstrait. Il faut désormais penser le matériel comme une valeur ajoutée.

Frédéric DENHEZ

Ainsi, l'objet ne serait qu'un rappel à la mémoire collective.

Edouard de LAUBRIE

Il s'agit d'étayer le discours avec des témoignages qui doivent être replacés dans un contexte global. Il s'agit de la recontextualisation : il faut montrer que ces objets constituent des jalons de l'histoire et permettent aux populations de se situer dans le temps.

Claudine BRELET

Ce que vous venez de dire est extrêmement intéressant. Ce matin, j'ai utilisé l'image de la main. La visite d'un musée peut inciter à retrouver cette possibilité de s'exprimer par la main. Dans les années 70, il était indispensable de lier la réflexion à une action avec la main. Lorsque nous faisons face à un objet, sentir que nous avons une emprise sur lui se révèle important. Cette émotion que nous renvoient ces objets fait de nous des êtres humains.

Frédéric DENHEZ

Marc Touché, la guitare que vous étudiez n'est-elle pas un objet mort en apparence que la main rend vivant et qui nous dit beaucoup de choses sur l'évolution de la société ?

Je précise d'ailleurs que vous travaillez au MuCEM.

Marc TOUCHE

La guitare électrique constitue un corps à corps. Le propre de la guitare électrique consiste à rappeler que la musique se développe en trois dimensions : il existe une part très matérielle. Cet instrument rappelle le corps qui vibre. J'ai introduit des guitares électriques au MuCEM afin que nous puissions nous souvenir, dans le contexte d'une société de plus en plus hygiéniste, du côté trivial des choses.

Je souligne par ailleurs que nous évoquons peu la dimension sonore dans le monde rural. Celui-ci permet pourtant, chez les jeunes, une réflexion sur le capital auditif.

Frédéric DENHEZ

Le MP3 et l'iPod, qui correspondent à un « lissage » de la musique, sont-ils symptomatiques d'une société qui nous a coupé des réalités de l'environnement ? Ne nous rendent-ils pas encore plus artificiels ?

Marc TOUCHE

Cette thématique renvoie à la problématique du Walkman, qui isole les personnes. J'ai réalisé des études sur ce phénomène : ce type d'objet est principalement réalisé lors de l'endormissement et dans les transports en commun. La preuve n'est pas encore établie qu'il s'agit d'une manière de se couper du monde : il s'agit plutôt d'une façon d'interpeller. Agacer et produire de la réprobation constituent une manière d'exister. Le cas des skateurs peut être évoqué. Cette pratique est entourée de nombreux interdits. Or les enquêtes que nous avons réalisées montrent que le skateboard constitue avant tout un moyen de déplacement alternatif. Le skate, objet en bois, est davantage proche de la ruralité que du monde urbain.

Frédéric DENHEZ

La renaturation de l'homme, qui constitue un des objectifs du développement durable, passe par des basses fréquences.

Evelyne Wander, administratrice de la Fédération des écomusées et musées de société, vous êtes également directrice de l'écomusée du Perche.

Dans ce musée, faites-vous entendre l'environnement sonore de la campagne ? Etes-vous confrontée au même problème que cet « écomusée de la patrie » qu'est le musée des Arts et Traditions Populaires ?

Evelyne WANDER

La Fédération des écomusées et des musées de société est née d'une réflexion, dans les années 70, conjointement à la création du Ministère de l'Environnement. Il s'agissait de remettre en cause les grands systèmes de musées qui ne semblaient pas satisfaire aux nouvelles problématiques auxquelles devait faire face la société. Il était nécessaire de s'éloigner de ce système rigide d'objets présentés dans des vitrines et offerts à la délectation. La grande innovation de l'écomusée réside dans le lien entre l'homme et son territoire mais également dans la modification du lien entre le sachant de l'apprenant : nous considérons que l'habitant est un sachant.

L'écomusée du Perche s'est largement inspiré de ces réflexions pour mener son action. A l'origine, il s'agissait d'un musée d'ATP, calqué sur le modèle du musée dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. A partir des années 90, nous avons décidé de faire vivre une collection sur un territoire et de participer ainsi au développement local et à la protection de l'environnement.

Nous sommes situés dans un prieuré que je considère comme une unité écologique, agricole et de développement. Je me suis appuyé sur cette conception pour développer notre projet scientifique et culturel. Nous disposons d'une collection d'ATP traditionnelle. Ce modèle de musée a très bien fonctionné au départ mais nous avons constaté que, sans un accompagnement des grands-parents, les enfants se retrouvaient face à un univers passé et à un ensemble technologique totalement révolu : il n'apprenait rien sur l'économie, les modalités et sur le monde contemporain. Dans les années 90, nous avons compris que nous avons la possibilité de développer un autre discours sur l'espace rural et sur la société, notamment par le biais du partage avec la population. A l'origine, beaucoup d'objets ont été donnés au musée. En revanche, aujourd'hui, nous nous trouvons dans une situation de collecte au plus près des habitants : nous sommes des « rapaces désintéressés ». Nous considérons qu'il est possible de trouver une utilité à ces objets anciens pour notre quotidien.

A partir des savoir-faire que nous avons pu recueillir à travers des enquêtes ou qui existaient encore de façon lacunaire dans le Perche, il est possible que la population s'approprie ces objets et ces connaissances pour travailler elle-même, si elle le souhaite. Ces techniques peuvent être par exemple les restaurations liées à l'habitat rural. Il existe ici un avantage touristique certain : la conservation par le Perche de ses caractéristiques paysagères constitue une valeur ajoutée pour l'espace rural. Par ailleurs, nous avons, dans le Perche, un patrimoine important de fours à pain. Ces fours nous permettent de travailler sur la diversité. L'échange et le partage constituent les valeurs que nous souhaitons développer.

Notre politique se base sur l'idée que ces techniques peuvent permettre de préserver l'environnement et de faire du citoyen un acteur à part entière de la conservation du patrimoine. Cela nous a permis par ailleurs de créer de l'activité et de l'emploi et d'offrir aux touristes de passage un environnement agréable et des produits touristiques innovants. Les stages que nous proposons sont l'occasion d'échanges et de discussions avec les bénévoles et les animateurs. Ce programme ne s'adresse pas uniquement aux résidents secondaires mais également à la population locale.

Frédéric DENHEZ

C'est assez fascinant dans la mesure où, grâce à votre action, vous illustrez la notion de service rendu par la nature, qui se trouve actuellement au cœur du débat des écologistes.

Vous parlez des agriculteurs. La beauté de leur héritage les a amenés revenir sur ce que la société leur avait demandé de détruire. Mais au-delà, n'est-ce pas le retour vers le passé qui est à l'origine du regard attristé qu'ils portent sur leur action ?

Evelyne WANDER

Les agriculteurs sont des gens comme les autres. Leur niveau d'éducation n'est plus celui des années 50, et l'environnement fait désormais partie de leurs préoccupations. Ils sont taraudés par des problèmes différents, tels que l'isolement au sein de l'exploitation. Les jeunes agriculteurs ne peuvent se permettre de perdre de l'argent : la question de la rentabilité s'avère cruciale. Il existe par ailleurs un certain retour sur soi des agriculteurs et une certaine nostalgie vis-à-vis des paysages passés.

Frédéric DENHEZ

Pierre Del Porto, vous êtes président délégué de la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural. Je suppose que vous confirmez les propos de votre collègue. Mais existe-t-il des différences entre les musées d'agriculture et les écomusées ?

Pierre DEL PORTO

Nous travaillons sur le vivant et le savoir-faire. Le patrimoine rural se maintient et sert de modèle dans la vie moderne. Nous cherchons à protéger la biodiversité et la diversité des espèces animales, végétales et des paysages mais surtout à faire passer ces messages. Nous visons également à développer cette notion de tourisme et à faire connaître la vie rurale *via* ces institutions.

La Fédération existe depuis 1982. Elle est hébergée dans l'établissement dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Les Ministères de l'Agriculture, du Tourisme et de la Culture nous aident. Nous avons cherché à connaître nos origines : pour ce faire, nous avons créé il y a deux ans un Observatoire du patrimoine rural et envoyé un grand nombre de questionnaires. 1 200 musées ou sites, visités par 8 millions de personnes, nous ont répondu. Il s'agit à 48 % de musées municipaux ou départementaux, mais ce sont également des initiatives associatives, des entreprises ou du privé (20 %) : l'intérêt de la Fédération est de faire connaître à l'urbain ou à l'étranger ces petits musées. Cette activité permet de créer 2 500 emplois et peut compter sur la participation de 6 000 bénévoles issus majoritairement du monde rural : il s'agit ici d'une notion de passion et de volonté de faire connaître ces techniques et pratiques agricoles. Ces musées sont situés dans les fermes (20 %) ou dans les monuments historiques (22 %). Nous tentons d'améliorer la qualité de l'accueil, notamment à travers la formation. Nous travaillons également à développer l'idée d'image ainsi que sur la transmission des objets. Les agriculteurs ont un rôle important à jouer dans cette action.

A l'image des autres fédérations, nous possédons une revue, *Agrimuse*, ainsi qu'un site internet permettant de connaître les adresses des musées. Nous sommes partenaires avec le MuCEM du programme « Culte rural » et nous faisons partie d'un réseau international des musées d'agriculture.

En entrant dans un musée, nous retrouvons du bâti. Nous travaillons beaucoup sur les notions de paysage à maintenir. Je m'occupe particulièrement d'un petit musée en Ardèche où nous possédons un développement sur la remise en œuvre des terrasses. Ces actions constituent un ensemble que nous tentons de développer. Ces musées représentent des zones vivantes, des écomusées et des fermes pédagogiques. Je prendrai un exemple. Il existe en France 25 bovines officielles, mais également une vingtaine de races en voie de disparition : nos adhérents élèvent ces animaux et les multiplient. Historiquement, la vache est un animal de travail. Aujourd'hui, elle donne de la bouse et constitue un outil contre l'incendie dans la mesure où elle broute les zones difficiles que le tracteur ne peut labourer. Elle permet de lutter contre les avalanches et produit économiquement du lait, du cuir, de la carcasse, etc. Nous cherchons à faire connaître ces outils de travail vivants. Nous essayons de faire découvrir ces notions aux urbains et de les rappeler aux anciens.

Frédéric DENHEZ

La base de données est-elle utilisée par les scientifiques qui cherchent des solutions dans les gestes ruraux du passé pour adapter la société au dérèglement climatique ?

Pierre DEL PORTO

Le consommateur cherche aujourd'hui de plus en plus à savoir ce qu'il mange. Cela est possible notamment grâce à la traçabilité. Le but de ces musées est de montrer ces animaux.

Frédéric DENHEZ

Avez-vous le droit de montrer des choses qui sont en principe interdites ? Je repense notamment à la polémique sur le purin d'orties. La loi ne vous interdit-elle pas certaines pratiques ?

Pierre DEL PORTO

Le respect de la réglementation européenne constitue l'élément le plus important.

Frédéric DENHEZ

A l'heure actuelle et face aux problèmes de la crise alimentaire, nous en arrivons à penser à la conservation des espèces et des variétés rares que nous ne cultivons plus. Nous revenons sur l'opposition entre une vision mécaniste et une vision écosystémique : vous savez qu'il existe une banque de graines et de gènes. En apparence, cela est positif, mais nous savons qu'une espèce privée de son environnement et du geste du paysan ne poussera pas. L'interrogation quasiment ethnologique sur le geste paysan s'oppose à la vision mécaniste.

Pierre del PORTO

Pour terminer, je signale que nous travaillons actuellement à une nouvelle version du guide Michelin du patrimoine rural, qui sortira à la fin de l'année.

Il faut également signaler qu'à ces musées s'ajoutent un grand nombre de manifestations.

Frédéric DENHEZ

Fanny Frigout, vous êtes directrice adjointe du CAUE Nord. Vous avez ouvert les frontières et mis en place une région patrimoniale qui regroupe le nord de la France, le sud des Pays-Bas et une partie de la Belgique flamande, ce qui est mal vu en France. Comment cela a-t-il pu être réalisé ?

Fanny FRIGOUT

Avant les années 90, nous étions tranquilles : nous sommes une région urbaine, et les questions de développement durable relevaient du domaine des parcs. Il existait à l'époque une distinction nette entre la nature et l'homme. A partir de cette période s'est opéré un changement des mentalités : la planète devenant de plus en plus urbaine, la question du développement durable et du repositionnement de l'homme dans une nature en milieu urbain est apparue. Ces questions étaient inédites et nous ont posé un certain nombre de problèmes.

Nous avons été interrogés par le Conseil général sur la restauration des fortifications dans le Nord. Le patrimoine des villes fortifiées y est considérable, avec tous les problèmes que cela engendre. Le Nord étant souvent connu pour son industrialisation, cet aspect-là demeure souvent oublié. La région compte un ensemble de villes fortifiées : Lille, Gravelines, etc. La ville de Gravelines a bénéficié de la manne financière de la centrale nucléaire. Mais toutes les villes du Nord ne disposent pas de cet « avantage » et éprouvent de nombreuses difficultés à entretenir leurs fortifications : ce fut notamment le cas de la ville de Bergues.

Frédéric DENHEZ

Le plan de cette ville est circulaire, ce qui est étonnant par rapport aux fortifications antérieures.

Fanny FRIGOUT

Il s'agit d'une ville qui, comme toutes les villes du Nord, possède une histoire très longue. Elle a émergé au Moyen Age sur un plan circulaire et a vu une nouvelle phase d'organisation avec l'époque classique et la construction de toute la fortification bastionnée. Cette fortification possède une double caractéristique : il s'agit d'une fortification à la fois de terre et de mer.

Ces villes rencontraient donc d'importantes difficultés dans l'entretien de leurs remparts et le Conseil général a décidé de les aider. Nous nous sommes interrogés sur le bien-fondé de cette restauration constante. A partir de cela, nous avons découvert un certain nombre de points de vue

différents sur la restauration des fortifications et sur leur utilité. Nous avons réalisé une étude visant à montrer le rapport entre l'espace bâti interne à la ville et l'espace de la fortification.

Frédéric DENHEZ

Pourquoi avoir passé les frontières ?

Fanny FRIGOUT

En étudiant ces fortifications, nous avons énormément appris sur le travail de Vauban sur nos villes. Nous avons compris l'intérêt de ce système territorial et du lien entre les villes : si nous souhaitons travailler à l'échelle du développement durable, la question de l'échelle des territoires sur lesquels nous voulions réfléchir s'imposait. Il s'agissait de faire comprendre aux habitants le territoire dans lequel ils évoluent ainsi que les liens existant entre les villes. Les frontières artificielles créées au XVII^{ème} siècle ont empêché un travail de construction du territoire à une échelle qui semble appropriée. De plus, nous nous sommes rendu compte que nous étions situés entre diverses zones de projets et que cette frontière nous privait d'une réflexion commune sur notre avenir. Ce programme n'a pas généré une structure de décision au niveau transnational mais a le mérite de développer la conscience de cette solidarité qui existe dans ce territoire.

Ce travail collectif nous a permis de découvrir des démarches inédites et totalement différentes des actions habituellement mises en place en France, notamment dans la relation entre le patrimoine et le développement durable. En France, il existe une sectorisation importante. Nous nous sommes rendu compte que tous les éléments problématiques chez nous étaient résolus aux Pays-Bas par le biais d'une concertation permanente et une habitude de la négociation entre des personnes possédant des points de vue différents. Nous avons donc mis en place des ateliers de culture urbaine dans lesquelles nous avons réuni des associations, les services de l'Etat, les universités, etc. afin d'aboutir à un consensus.

Frédéric DENHEZ

Je me permets de revenir sur l'exemple néerlandais que vous venez de citer. Je m'interroge sur la traduction concrète de ce consensus.

Fanny FRIGOUT

Les Néerlandais s'interrogent sur l'apport de cette ville fortifiée. Si nous souhaitons maintenir les structures des villes que les axes routiers traversent de plus en plus, nous allons par exemple reconstruire des portes symboliques à la ville. Les Néerlandais se servent de leur histoire et d'objets contemporains qui s'insèrent dans l'esprit de l'architecture de ces fortifications. Cela leur permet de ne pas rencontrer de difficultés dans le financement du patrimoine.

Frédéric DENHEZ

Cela signifie-t-il d'un autre côté qu'ils sont capables de détruire une partie de la fortification pour réaliser une création moderne s'insérant dans la ville moderne ?

Fanny FRIGOUT

Ils sont capables de profiter de ce dont ils disposent pour créer. Ils ont par exemple créé un passage souterrain dans une ville, *intra-muros*. Ils gèrent également des problématiques telles que les inondations en rapport avec leur patrimoine. L'ensemble des problèmes sont naturellement intégrés.

Frédéric DENHEZ

Pourquoi ne parvenons-nous pas, en France, à réfléchir de la sorte ?

Fanny FRIGOUT

La sectorisation constitue la source du problème : elle est telle qu'elle empêche une vision globale du projet. Je n'évoque ici que l'aspect technique, mais la culture de l'histoire du territoire est également inexistante. Ainsi essayons-nous, dans le cadre du projet Septentrion, de faire émerger une histoire oubliée.

Frédéric DENHEZ

Que faudrait-il pour que cela change ? Faudrait-il un chef de projet qui dispose d'une vision globale de l'ensemble des thèmes ?

Fanny FRIGOUT

Cela est nécessaire. Il faut également une culture. Dans le cadre de notre travail, nous essayons de développer cette culture du patrimoine dans son sens le plus large possible.

Claudine BRELET

La France dispose de peu de bassins hydrologiques transfrontaliers : notre pays demeure largement autocentré. Cet aspect peut expliquer pourquoi notre vision du monde reste très franco-française. Nous ne sommes pas habitués à être transculturels et transfrontaliers.

Depuis une trentaine d'années, dans le cadre du travail autour du développement durable, nous travaillons sur la base de bassins hydrologiques. Cette approche rejoint un concept qui avait été développé à la suite de la première conférence sur l'environnement : le concept de biorégions. L'histoire du Nord de la France apparaît inédite. Je crois qu'il est indispensable de travailler sur ces biorégions.

Fanny FRIGOUT

Nous souffrons également dans le Nord d'une difficulté de lecture du territoire due aux diverses périodes historiques, en particulier sur l'hydrologie. Sans un travail de sensibilisation et d'interprétation du territoire, la lecture de ce dernier ne peut être immédiate.

Frédéric DENHEZ

Evelyne Wander, les écomusées peuvent-ils permettre de résoudre les problèmes auxquels est confrontée Fanny Frigout ? Pouvez-vous réaliser une médiation entre les différents corps de l'Etat, entre différentes approches sectorielles sur le patrimoine et le développement durable ?

Evelyne WANDER

Tout à fait. Une des dernières journées professionnelles de la Fédération des écomusées et des musées de société s'est déroulée à Marquez. Sur ce territoire, le parc agissait et activait des réseaux. Nous avons également découvert un certain nombre d'exemples de ces PIE qui, au travers de programmes culturels pour la population, pouvaient réunir les instances, les élus et les professionnels autour de leur projet. Je crois que le musée peut constituer un instrument de médiation qu'il faut utiliser : il s'agit d'un lieu apaisé, dans lequel il est possible de trouver des ressorts visant à intéresser la population à ces projets de mise en réseau et de pensée du territoire.

Je souhaite par ailleurs souligner l'effort de la Fédération des musées d'agriculture, qui a abandonné le nom d'« Association française des musées d'agriculture », de façon à intégrer les DOM-TOM et à pouvoir appréhender cette thématique du patrimoine transfrontalier.

Marc TOUCHE

Nous sommes passés d'une société acoustique à une société électro-amplifiée sans en mesurer tous les enjeux. Bien souvent, nous avons évité un certain nombre de discussions dans les débats sur les musiques jeunes et sur les musiques du monde. Derrière ces notions se cache un réel déni de culture : lorsque le Ministère de la Culture met en œuvre des politiques publiques de musiques actuelles, cela revient à déclarer aux jeunes que leur musique n'a ni passé ni avenir. La problématique intellectuelle n'évolue pas, quel que soit le parti au pouvoir. La France ne s'est jamais donné les moyens d'aborder le vrai problème d'une éducation à la culture sonore.

Mon métier consiste à étudier ces musiques électro-amplifiées tant au niveau rural que dans des grandes métropoles. A ce propos, le terme « culture urbaine », utilisé pour désigner ces musiques, n'est pas exact : il s'agit d'une culture qui s'est développée dans la génération d'après-guerre et des *mass media*. Je travaille sur l'historique de ces musiques et j'ai créé dans deux musées des fonds d'anthropologie sonore.

Toute la question réside dans la culture du potentiomètre. Lorsque nous parlons de développement durable, nous pensons généralement aux poumons ; nous oublions la bouche et les oreilles, qui constituent pourtant les organes essentiels de la communication. Nous avons mené des enquêtes sur la jeunesse : dès les années 80, dans 90% des cas, la musique classique, le jazz et les musiques traditionnelles ne faisaient pas partie de l'univers des jeunes. Les ruptures vis-à-vis des musiques

transmises par l'école étaient consommées. Il s'agit d'un fait de société : ces musiques électro-amplifiées s'avèrent dominantes. Dès la fin des années 60, ce phénomène était planétaire, notamment à travers l'expérience des festivals. Ces derniers représentent d'ailleurs la première constitution par l'être humain de fortifications sonores, non pour repousser mais pour réunir.

Frédéric DENHEZ

Les *raves* organisées dans les pâtures constituent-elles les mêmes fortifications sonores que vous venez d'évoquer ?

Marc TOUCHE

L'histoire des *raves* est intimement liée aux interdits. Le premier festival rock de France devait se tenir à Paris, aux Halles, en 1969. Il a été interdit et a finalement eu lieu en Belgique, dans un petit village. A cette époque, les gens ont compris qu'il ne serait pas possible d'organiser ce type d'évènements dans les villes et qu'il serait nécessaire de se diriger vers les campagnes. Dans le monde de ces musiques électro-amplifiées, il existe une fascination pour la campagne. Par exemple, Annecy constitue un des plus grands lieux de musique amplifiée.

J'en reviens à la question des risques auditifs. On peut ignorer ces musiques, mais cela ne permet pas de s'interroger sur ces risques. Hormis certains lobbies qui se battent pour l'éradication de ces musiques, il n'existe pas de réflexion, du côté des politiques publiques, sur le développement durable. Au début des années 60, la surdité a été reconnue dans le monde du travail. Parallèlement, aucune mesure n'a été prise contre ces dangers dans le domaine des loisirs, notamment parce que ce plaisir était assimilé à la révolte. Nous avons retenu la version effrayante de cette époque. Jean Rostand, parlant du twist et du rock'n'roll, y voyait « la fin de la civilisation et le retour de l'animalité ».

Il a fallu attendre le début des années 90 pour que, dans le domaine des politiques publiques, la prise de conscience d'une possibilité d'accompagnement de ces pratiques ait lieu : on a cessé de lutter contre et de les considérer comme éphémères. Aujourd'hui, si nous souhaitons relier la notion de développement durable à l'être humain dans ses capacités relationnelles et de plaisir par rapport à la musique, il est nécessaire de mener des actions de prévention dans les milieux scolaires.

Certains groupes de rock participent à des actions de prévention en milieu scolaire : nous faisons revenir les jeunes au début de la culture électro-amplifiée, du potentiomètre et de la guitare électrique. C'est l'occasion pour eux d'une redécouverte. Nous évoquons également le rapport aux technologies et l'histoire de ces musiques afin de les responsabiliser.

Frédéric DENHEZ

Preuve est faite que pour trouver notre chemin vers notre avenir, nous devons faire appel à la culture mais également à la sensibilité humaine, et donc à l'intelligence de chacun, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui. Il est nécessaire de « renaturer » l'homme, c'est-à-dire d'avoir confiance en lui et de le considérer comme une pièce centrale de notre société, dépendante cependant des autres pièces, notamment l'environnement.

Je vous remercie tous de vos interventions et de votre participation.